



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
EN CONCLUSION DU SYNODE EXTRAORDINAIRE
DES ÉVÊQUES UKRAINIENS**

Jeudi 27 mars 1980

Vénérables Frères dans l'épiscopat,

Nous voici arrivés de manière heureuse, avec l'assistance du Seigneur, au but que nous nous étions fixé par la convocation de ce Synode extraordinaire, à savoir la nomination d'un archevêque-coadjuteur avec droit de succession pour notre vénéré Frère, M. le cardinal Joseph Slipyj, archevêque majeur de Leopoli des Ukrainiens.

Je désire vous manifester avant tout ma vive satisfaction pour avoir pu voir avec quel sens des responsabilités vous vous êtes acquittés de votre tâche.

Le Seigneur vous en récompensera certainement.

En voyant votre assemblée, il m'est venu spontanément à la pensée la phrase du psalmiste : « Quel plaisir et quel bonheur de se trouver entre frères. » (*Ps 132, 1.*)

Après avoir longuement réfléchi et après avoir invoqué l'aide du Seigneur dans la prière, j'en suis venu à me déterminer à nommer comme coadjuteur avec droit de succession de M. le cardinal Slipyj, Mgr Myroslav Ivan Lubachivsky, métropolitain de Philadelphie des Ukrainiens. Il est le premier des trois noms présentés. Sa piété claire, son zèle pastoral, sa préparation scientifique et les belles qualités de douceur et d'humilité qui ornent son esprit, le rendent, du reste, digne d'une charge aussi haute. À lui vont ma confiance et mon souhait le plus vif et le plus cordial.

Maintenant, vous tous, vénérables Frères, retournez à vos charges pastorales, heureux d'avoir pu contribuer d'une manière aussi tangible à une disposition qui constitue pour votre Église une

protection efficace et une dignité singulière.

Cet heureux moment du Synode devra demeurer comme un gage d'unité, d'action et de communion des âmes « dans le lien de la paix » et orienter votre apostolat en étroite union de sentiment et de résolutions dans cette partie choisie de l'Église universelle.

Dans la préoccupation commune de mon esprit et du vôtre et pour le bien de l'Église ukrainienne, je recommande à votre zèle pastoral la « sainte cause » des vocations sacerdotales avec le vœu et la prière que les candidats « appelés à avoir le Seigneur en partage » augmentent et se forment « selon les espérances de l'Église ukrainienne ».

Par l'intercession de la Mère de Dieu, nous implorons le Seigneur pour qu'il vous donne à tous ainsi qu'au clergé, aux religieux et aux religieuses et à tous les fidèles de l'Église ukrainienne, la joie de l'amour de Pâques et la plénitude de toute consolation.

© Copyright 1980 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana